

## **RENTREE 2023 - Échanges franco-allemand**

- **Echange de proximité dans une école du Land de Sarre**

Dans le cadre de sa politique de coopération avec le land de Sarre, la DSDEN de Moselle propose un programme d'échanges de proximité entre enseignants allemands et français.

L'engagement des professeurs est de 4 ans, avec une 1ère année probatoire au cours de laquelle une commission bipartite franco-allemande conduira une visite pédagogique de l'équipe enseignante de chaque site.

Le poste en France est réservé durant cette période, le déroulement de carrière est conservé à l'identique d'un poste en France. Ce dispositif suppose une proximité géographique domicile-école de rattachement.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) seront adressées **pour le lundi 23 janvier 2023** à Monsieur Denis HOFFMANN, IEN de la circonscription de Sarrebourg Nord ([ce.ien57-sarrebourg-nord@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien57-sarrebourg-nord@ac-nancy-metz.fr)) avec copie à la Division des Ecoles ([ce.dsden57-de2@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.dsden57-de2@ac-nancy-metz.fr)).

Un entretien sera programmé avant les vacances d'hiver. L'organisation de l'emploi du temps de l'équipe pédagogique d'accueil sera notamment précisée.

- **Programme Ellysée Prim**

Ce programme destiné aux professeurs du premier degré s'inscrit dans la politique menée par le ministère en charge de l'Éducation nationale avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) en faveur du développement et de la diversification des langues vivantes à l'école et de l'ouverture internationale des écoles.

L'engagement des professeurs est de 1 année, renouvelable une fois.

Le poste en France est réservé durant cette période, le déroulement de carrière est conservé à l'identique d'un poste en France.

Pour répondre à cet appel à candidature, il convient de compléter le dossier téléchargeable sur le site Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/1237/programme-elysee-prim>

Ce dossier de candidature doit être soumis à l'IEN de circonscription qui le transmettra à la **Division des Ecoles, service DE2, avant le 10 janvier 2023**.